

# Commune de FLAGNAC

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 septembre 2015

L'an deux mil quinze, le 07 septembre à 20 H 30, le Conseil Municipal de la Commune de FLAGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur TIEULIE Pierre, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents :** *Beugnet P. - Bony P. - Boussac C. - Couchet J.C. - Delmon E. - Domergue F. - Imbert M.C. - Lantuejoul O. - Larren C. - Laybros A. - Puech V - Tieulie P.*  
**Absents excusés :** *Blazi M. - Coudon L. - Lacombe D.*

**Date de convocation :** *le 1er septembre 2015*

Le quorum étant atteint, le conseil municipal de la Commune de Flagnac peut délibérer.  
Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein de l'assemblée ; et Monsieur LANTUEJOUL ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

#### SUBVENTION A L'ECOLE D'AGNAC ENTREES A LA PISCINE

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande de l'école d'Agnac pour financer une partie du montant des entrées à la piscine à la piscine de Capdenac.

La facture s'élève à 512,00 euros. M. le Maire propose de verser 140,00 euros à l'OCCE 12- Ecole Publique d'Agnac

Ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve cette proposition ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer le mandat correspondant.

Ainsi délibéré à FLAGNAC les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme à l'original,

Certifié exécutoire,

Délibération publiée le 08/09/2015

**Le Maire,  
P. TIEULIE**

